

CONCEVOIR · GUIDE 03 · C3

Le dossier se constitue avant la première vente, pas après l'incident.

Construction CNT distincte d'une liste réglementaire, le dossier documente avant l'incident ce que l'organisation a vérifié, décidé et dit au client ; quatre de ses sept lignes précèdent la première vente.

ÉTAPE DU CYCLE DE VIE	PIÈCE À CONSTITUER	QUI LA PRODUIT	VALIDITÉ ET DÉCLENCHEUR DE MISE À JOUR
Produit	Fiche de qualification et fiche de cotation datée	Responsable produit	Sans durée fixe ◆ Itinéraire, saison ou accès modifiés
Fournisseur	Grille d'audit, décision datée, contrat signé	Acheteur ou réceptif	Revue annuelle, après incident ◆ Incident, assurance, sous-traitant, agrément expiré
Encadrant	Carte professionnelle, compétence technique et secourisme justifiés	Responsable exploitation ou achats	Échéance de chaque pièce ◆ Nouvelle discipline, changement de territoire, attestation expirée
Client	Information remise avant réservation, datée et versionnée	Responsable commercial	Version en vigueur ◆ Cotation, prérequis, équipement ou annulation modifiés
LA PREMIÈRE VENTE			
Décision de départ	Décision enregistrée : motif, décideur, information client	Décideur désigné à l'avance	Une décision par départ ◆ Limites d'exploitation ou source de veille
Exécution	Briefing sécurité et liste des participants	Encadrant sur le terrain	Le temps d'un départ ◆ Itinéraire, équipement ou consigne modifiés
Incident	Registre des incidents et quasi-incidents, actions correctives	Responsable qualité, clôture nominative	Continu ; revue annuelle ◆ Tout incident ou quasi-incident

COMMENT LIRE — Validité portée par le document lui-même — Barre tramée : pas de durée fixe
◆ La première vente : ce qui la précède ▲ Déclencheur : l'incident renvoie au produit et au fournisseur

Une pièce, un responsable nommé, un déclencheur écrit : la ligne est constituée.

La validité reprend ce que le guide établit : l'échéance portée par la pièce, ou une fréquence de revue.

PORTÉE DE CE VISUEL

- Dossier de diligence : construction CNT, distincte d'une liste réglementaire ; il ne crée à lui seul aucune qualification juridique.
- Acheteurs, assureurs ou donneurs d'ordre peuvent demander tout ou partie de ces éléments selon leur propre politique.
- Le client signale ce qui le concerne, sans recueil de données personnelles au-delà du nécessaire.
- Cotation et enregistrement des incidents s'appuient sur des référentiels internationaux volontaires.

SOURCES

Guide 03 « Micro-aventures outdoor », CNT Référentiel Vivant v1.1, octobre 2026 — ch. 2.3, 2.4, 3.2 à 3.6, 4.1 à 4.5 et outils 1 à 6.
Loi n° 11-16, art. 2 ; arrêté n° 334-16 du 1er février 2016.

EN PRATIQUE

Pour chaque produit vendu : sept lignes, chacune avec son responsable et son déclencheur.